

Université Côte d'Azur : participer à la COP27 « pour diffuser la science et fournir des solutions »

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°275287 - Publié le 10/01/2023 à 15:06

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 13/01/2023 à 09:20



Cécile Sabourault et Jean-Christophe
Martin d'Université Côte d'Azur -

« En tant que représentants d'une université, nous étions là pour diffuser la science, intervenir comme experts et avoir un rôle dans la diplomatie scientifique. Nous nous voyons surtout comme pourvoyeurs de solutions », déclare Cécile Sabourault, vice-présidente des relations internationales d'Université Côte d'Azur et responsable de la délégation qui s'est rendue à la COP27 à Sharm El-Sheikh, du 06 au 18/11/2022.

Elle revient pour News Tank sur cette seconde participation à une COP (Conférence des Parties), l'Université Côte d'Azur étant membre observateur de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

« Notre participation aux COP est jeune, mais nous sommes montés en puissance en participant à neuf panels, et en comptabilisant un total de 13 interventions », ajoute Cécile Sabourault. Un plaidoyer élaboré avec les personnels et étudiants de l'université avait aussi été diffusé en amont de l'événement.

« Cette participation est une manière de mettre en œuvre l'engagement sociétal de l'université », indique Jean-Christophe Martin, professeur de droit international et titulaire d'une chaire Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) "Paix et développement par le droit", et membre de la délégation.

Il y voit aussi un autre intérêt comme enseignant-chercheur : « Travaillant sur le droit international, j'ai pu voir comment se passent les choses en pratique, les comportements des négociateurs, les interactions, les documents qui en sortent. Cela permet d'éclairer un objet d'étude, de nourrir une activité de recherche et d'enseignement ».

Interrogée sur les critiques entourant cette COP, la VP (Vice-président(e)) indique : « Notre participation a bien sûr fait l'objet de questionnements, au sein de la délégation et en dehors. Mais ne pas y aller veut dire laisser l'espace à d'autres, notamment à des entreprises qui viennent vendre leurs produits. »

Une délégation élaborée pour refléter la diversité des disciplines et partenaires

La délégation était composée de 11 personnes : « Nous avons obtenu sept accréditations par semaine, mais nous avons reçu plus de demandes de personnes souhaitant participer. Nous sommes donc passés par un appel à manifestation d'intérêt », retrace Cécile Sabourault.

« L'idée était de pouvoir refléter la diversité de nos disciplines, avec le droit, l'éducation, les migrations, en plus des sciences dures, etc. tout en incluant nos partenaires. Nous avons donc des chercheurs de l'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement), d'Inria (Institut national de recherche en informatique et en automatique), du CNRS (Centre national de la recherche scientifique), des Mines PSL.

Nous avons aussi construit notre délégation en fonction du programme de la COP et des interventions que nous souhaitions mener, puisque nous savions qu'il y avait une journée dédiée à l'agriculture, une sur les océans, des focus sur la jeunesse, l'impact du numérique, etc. Enfin, nous avons inclus la responsable de la mission campus et laboratoires éco-responsables. »

Son seul regret : ne pas avoir eu d'étudiant, contrairement à l'année précédente, « pour des raisons de sécurité. Mais pour l'année prochaine nous voulons qu'il y ait un ou plusieurs étudiants, notamment doctorant, car leur regard est intéressant ».

Les actions sur place

Ce choix d'avoir une grande délégation a permis selon Cécile Sabourault de multiplier les possibilités d'intervention sur plusieurs pavillons, et d'interagir avec le maximum d'organisations.

« Et de le faire en tant qu'Université Côte d'Azur, mais aussi comme membre de l'Alliance U7+, dans le cadre d'un événement avec trois autres réseaux : le Worldwide Universities Network, l'Italian University Network for Sustainable Development et the Universities Climate Change Coalition, qui représentent 900 universités. L'objectif est de créer un réseau des réseaux autour du rôle des universités en tant que pourvoyeurs de solutions innovantes au sein de leurs écosystèmes régionaux et répliquables au niveau international. »

Partenaire du Pavillon Science, l'université était également coorganisatrice d'un événement avec le Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) et l'organisation météorologique mondiale des Nations-Unies.

« Notre participation a aussi montré que nous avons la capacité à créer des interactions avec des gouvernements, comme le Costa Rica, ou des ONG (Organisation non gouvernementale), etc. Cela ouvre des perspectives sur le rôle et la mission de l'université vis-à-vis de ces acteurs », ajoute Jean-Christophe Martin.

Un plaidoyer qui a mobilisé plus de 100 chercheurs et étudiants

En amont de l'événement, l'université a également sollicité sa communauté autour de la réalisation d'un plaidoyer. « Dans un contexte compliqué, nous avons pu mobiliser une centaine de chercheurs, étudiants et personnels autour de ce plaidoyer, avec plus de 30 articles publiés avant la COP, ce qui nous a permis d'en parler en place ».

« Non seulement il a été téléchargé plus de 2 000 fois, mais nous avons été interpellés par des scientifiques du Giec qui ont commencé à reprendre des propositions dans ce plaidoyer, notamment autour de l'utilisation des savoirs traditionnels des populations locales pour contribuer à la connaissance scientifique », indique Cécile Sabourault.

Pour Jean-Christophe Martin, cela montre le rôle de l'université comme observateur : « Il ne s'agit pas d'être dans une approche de neutralité, mais de s'appuyer sur la science pour proposer un regard, une analyse et des solutions. Le mot que nous avons choisi pour cela, "plaidoyer", n'est pas neutre. Il montre que nous souhaitons agir et faire agir. »

Anticiper la prochaine COP pour avoir plus d'impact sur place

Si le bilan est positif, les deux participants montrent quelques regrets. « Par rapport à la COP précédente, il nous a été plus compliqué de nouer des liens avec les négociateurs, du fait du côté gigantesque de l'événement. Il y avait plus de 45 000 personnes accréditées, des pavillons tellement nombreux qu'on s'est perdu plus d'une fois ! Nous avons pu discuter avec des gens, mais les interactions étaient plus distantes. »

« C'est pourquoi nous allons rapidement démarrer la préparation de la prochaine COP pour être encore plus structurés, en lien avec d'autres partenaires, et travailler en amont avec les négociateurs, y compris gouvernementaux, pour que le travail sur place soit plus impactant. »

En revanche, pour eux il ne fait aucun doute qu'il faut y être, et ce malgré les critiques sur l'issue des négociations. « Le but de cet événement est de discuter : si les gens ne viennent pas, on ne discute pas et on ne construit pas. Une délégation universitaire peut en plus apporter des éclairages scientifiques et des solutions, en lien avec le territoire et qui visent à produire de l'innovation concrète. »

« Ensuite, en termes de réalisation, peut-être que du point de vue d'un pays industrialisé, il ne s'est rien passé. Mais il a été acté la création d'un fonds pour que les pays du Sud puissent mettre en place des solutions d'atténuation et de réparation. Même si on ne connaît pas son montant, c'était important de le valider », ajoute la VP.

« Il n'y a aucune question quant à notre légitimité en tant que scientifiques à être présents »

Pour Jean-Christophe Martin « ce qui pouvait être critiqué c'est l'envergure, mais pas le principe même ».

« La COP est un mode de gouvernance qui vise à réunir régulièrement l'ensemble des gouvernants pour suivre la mise en œuvre d'un traité. Ils sont là pour échanger, négocier, évaluer ce que les autres ont fait. C'est un événement indispensable. Et il n'y a aucune question quant à notre légitimité en tant que scientifique à être présents.

Pour ce qui est de l'envergure, ce n'est pas simple, car il s'agit aussi de réunir et mobiliser le plus grand nombre, avec une diversité des participants, même si on peut s'accorder sur le fait que cette COP était disproportionnée. Mais le nombre peut aussi avoir un impact : je me souviens d'une journée où les gouvernants pouvaient entendre à l'extérieur les manifestants crier des slogans pour la planète, forcément cela a joué sur les échanges. »

Un effet structurant et fédérateur en interne

« Nous allons retravailler le plaidoyer pour qu'il puisse être publié par un éditeur, et il y aura plusieurs événements de restitution, en mars à Nice avec des partenaires, et auprès de lycées et de collèges », indique Cécile Sabourault concernant les suites de cette participation.

Une autre piste évoquée est celle de la formation : « Nous nous sommes rendu compte que la formation scientifique des négociateurs était très disparate, voire nulle. Notre prochaine croisade va donc être de voir comment accompagner les négociateurs sur la diplomatie scientifique et les former. »

Pour Jean-Christophe Martin, il s'agit aussi que l'université capitalise sur cette participation à la COP pour ses propres actions en matière de climat. « J'ai été frappé par l'intérêt suscité par cette participation, notamment de la part de nos étudiants qui étaient nombreux à nous demander un compte-rendu de notre expérience. On sent que cela a eu un effet structurant et fédérateur, alors qu'on aurait pu penser qu'il y a une forme de lassitude, et en fait pas du tout : quand on peut vivre l'expérience, cela intéresse », dit-il.

« De fait, cela peut jouer un rôle d'accélérateur pour la conduite du changement. C'est en cela que la composition de la délégation était habile, car on avait des chercheurs et des E-C (enseignant(s)-chercheur(s)) qui travaillent en lien avec ce sujet, mais surtout des personnes qui ont des rôles de coordination, par exemple au sein de l'Idex (Initiative(s) d'excellence), ou des responsables de formation ou d'objets structurants, et qui pourront diffuser largement. »

Cécile Sabourault ajoute : « Beaucoup de choses sont faites à l'Université Côte d'Azur en matière de transition, mais la participation à cette COP a joué un rôle de catalyseur. Cela amorce notre révolution en termes d'enseignement, de recherche, d'organisation. Nous allons maintenant structurer nos actions par des éléments concrets, comme la labellisation DD&RS (Développement durable et responsabilité sociétale) en bonne voie, ou la signature de l'accord de Grenoble. Il faudra ensuite rendre tout cela visible. »



Université Côte d'Azur (EPE)

Catégorie : Université

Adresse du siège

28 Avenue de Valrose
06108 Nice Cedex 2 France

Général

Date de création	Décret du 25/07/2019
Statut	EPCSCP de type expérimental
Tutelles	Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche
Implantations (dont siège)	Nice

Composantes

- Cinq établissements-composantes :
- l'Observatoire de la Côte d'Azur ;
 - la Villa Arson ;
 - le Centre international de recherche musicale ;
 - l'Institut de formation en masso-kinésithérapie ;
 - l'École régionale d'acteurs de Cannes et Marseille.

PIA

Idex UCA Jedi

Associés et partenaires

- Établissements associés
- Skema Business School - campus de Sophia Antipolis ;
 - Le Conservatoire à rayonnement régional de Nice ;
 - Le Pôle national supérieur de danse Rosella Hightower ;
 - L'École supérieure de réalisation audiovisuelle de Nice ;
 - La Sustainable Design School;
 - Le Centre Antoine Lacassagne.

Présidence

Président : Jeanick Brisswalter (élu le 09/01/2020)

Effectifs étudiants

2019-20	33 390
2020-21	34 897

Source(s) : Open Data Esri

Inscriptions principales et secondes (source : Open data du Mesri)

Effectifs de doctorants contractuels

2018-19	20
2019-20	268

Source(s) : Open Data Mesri

Effectifs E-C titulaires

2018-19	943
2019-20	914

Source(s) : Open Data Mesri

Maîtres de conférences et professeurs des universités exclusivement.

Produits encaissables (M€)

2020	251,6 M€
2021	258,4 M€

Source(s) : Open data Mesri

Les produits encaissables correspondent aux produits de fonctionnement de l'exercice qui se traduisent par un

encaissement (à différencier des produits sans flux de trésorerie). Ils comprennent essentiellement : • la subvention pour charges de service public ; • les ressources propres.

Dépenses de personnel (M€)

2020	204,7 M€
2021	205,3 M€

Source(s) : Open data Mesri

Fonds de roulement (en jours)

2020	38,3
2021	24,6

Source(s) : Open data Mesri

Fonds de roulement en jours de charges décaissables

Résultats PIA

AMI CMA	Vague 1 (2022) : 8,01M€ pour 1 projet Vague 2 (2022) : 0,15M€ pour 1 projet
---------	--

Fiche n° 9527, créée le 09/01/2020 à 04:42